

REGISTRE PUBLIC D'ACCESSIBILITÉ (RPA)

Organisme de Formation : ADEO — Formation, Traduction & Interprétariat

Conforme au Référentiel National Qualité Qualiopi - Indicateur 1 Version 1.0 - Mise à jour le [23/07/2026]

1. Engagement de l'organisme

ADEO s'engage à garantir l'accessibilité universelle de ses formations, produits et services à toutes les personnes, y compris celles en situation de handicap. Nous mettons en œuvre les moyens nécessaires pour adapter nos prestations, nos locaux et nos outils numériques aux besoins spécifiques de chaque apprenant, dans le respect des exigences légales et du Référentiel National Qualité (RNQ) Qualiopi.

Notre démarche s'appuie sur :

- ✓ Une procédure d'accueil et d'accompagnement formalisée (réf. ADEO-H01).
- ✓ Un réseau de partenaires spécialisés (réf. ADEO-H04).
- ✓ Des outils pédagogiques et numériques accessibles.
- ✓ Un référent handicap dédié pour un accompagnement personnalisé.

2. Accessibilité des locaux

Adresse principale :

ADEO 15 rue de la Presse 42000 Saint-Étienne

Aménagements physiques

Type d'accès	Disponible ?	Détails
Accès PMR	✓ Oui	<i>Plain pied</i>
Toilettes adaptées	✓ Oui	<i>avec rampe d'accès</i>
Places de parking réservées	✓ Oui	<i>1 place devant l'entrée principale</i>
Ascenseur	✓ Oui	<i>Ascenseur accessible aux fauteuils roulants (largeur de porte : 120 cm, cabines adaptées)</i>
Signalétique adaptée	✓ Oui	<i>pictogrammes</i>
Salle de repos	✗ Non	<i>En l'absence de salle de repos dédiée, un espace calme peut être aménagé dans une salle de formation inoccupée sur demande.</i>

Si un aménagement n'est pas disponible, précisez les solutions alternatives proposées (ex. : formation à distance pour les personnes à mobilité réduite).

3. Accessibilité pédagogique

Adaptation des supports de formation

Nous proposons des supports adaptés aux besoins spécifiques :

Formats accessibles :

- Documents en police agrandie (min. 14pt)
- Version audio des supports écrits (via outils comme NVDA ou synthèse vocale).
- Contraste élevé et couleurs adaptées pour les déficients visuels.
- Sous-titrage automatique des vidéos (Otter.ai, Microsoft Teams).

Modalités d'évaluation adaptées :

- Temps supplémentaire pour les épreuves.
- Adaptation des évaluations pour les troubles psychiques : environnement calme, temps supplémentaire, évaluations fractionnées.

Modalités de formation flexibles

Présentiel : Locaux adaptés (voir section 2).

Rythme adapté : Fractionnement des séances, pauses supplémentaires, horaires flexibles.

4. Référent handicap

Pour toute question ou demande liée à l'accessibilité, contactez notre référente handicap :

Nom	Silvia DI PROSPERO
Fonction	Gérante associée et référente handicap
Email	silvia@adeo-associes.fr
Téléphone	04 77 59 37 85
Disponibilité	Du lundi au vendredi, 9h-18h
Rôle	Accueil, analyse des besoins, coordination des aménagements, suivi des apprenants.

 *Le référent handicap est votre interlocuteur privilégié pour :*

Évaluer vos besoins spécifiques.

Vous orienter vers des solutions adaptées.

Coordonner avec notre réseau de partenaires.

5. Procédure de recueil des besoins

Étapes clés :

Déclaration :

L'apprenant ou son prescripteur signale une situation de handicap lors de l'inscription.

Le référent handicap est informé sous 24h.

Recueil des besoins :

Envoi du questionnaire ADEO-H03 (disponible sur demande ou en ligne).

Entretien individuel si nécessaire pour préciser les aménagements.

Analyse et adaptation :

Identification des aménagements nécessaires (supports, rythme, modalités, accessibilité).

Rédaction d'un plan d'accompagnement individualisé (cosigné par l'apprenant).

Mise en œuvre :

Application des aménagements dès le début de la formation.

Point de suivi à mi-parcours pour ajuster si besoin.

Bilan :

Recueil des retours de l'apprenant en fin de formation.
Mise à jour de nos procédures si nécessaire.

Preuves associées :

Questionnaire ADEO-H03 (modèle disponible sur demande).
Plan d'accompagnement individualisé (archivé dans le dossier apprenant).
Compte-rendu des points de suivi.

6. Réseau de partenaires

ADEO s'appuie sur un réseau de partenaires pour garantir un accompagnement optimal :

Partenaires institutionnels

Organisme	Contact	Mission
Cap Emploi Loire	04 77 81 07 30	capemploi.net
Agefiph	0800 11 10 09	agefiph.fr
MDPH Loire	04 77 82 06 76	mdph42.fr
FIPHFP	01 53 35 60 60	fiphfp.fr
Pôle Emploi	3949	francetravail.fr

Partenaires spécialisés

Type de handicap	Partenaire	Contact
Déficiência visuelle	ARAMAV Loire	04 77 33 61 35
Déficiência auditive	URAPEDA AuRA —	04 72 35 31 31
Troubles DYS	Apedys Loire	apedys-loire.fr
Handicap moteur	ADAPT Loire	04 77 92 55 50
Accompagnement des personnes en situation de handicap psychique (enfants et adultes)	DIME et SESSAD	Véronique JANISZEWSKI : v.janiszewski@lespeplda.org

Ces partenaires peuvent intervenir pour :

- Conseiller sur les aménagements.
- Fournir du matériel adapté.
- Proposer un accompagnement humain (interprète LSF, etc.).

7. Accessibilité numérique

Site web : <https://www.adeo-associes.fr/>

Plateforme de formation en ligne

Compatibilité avec les outils d'assistance (ex. : NVDA, VoiceOver).

Sous-titrage automatique des vidéos (Otter.ai, Teams).

Transcriptions des contenus audio.

8. Diffusion du RPA

Comment accéder à ce registre ?

En ligne : Téléchargeable sur notre site web : *[Lien vers la page "Accessibilité"]*.

Sur place : Affiché dans nos locaux (15 rue de la Presse, Saint-Étienne).

Sur demande : Envoyé par email ou remis en main propre.

Mises à jour

Fréquence : Révision annuelle ou à chaque changement significatif (nouveaux locaux, nouvelles offres).

Dernière mise à jour : 23/07/2026.

Responsable : Silvia DI PROSPERO, référente handicap.

9. Preuves de conformité pour l'audit Qualiopi

Pour démontrer notre engagement, nous archivons les documents suivants :

- ✓ Registre Public d'Accessibilité (RPA) — Version PDF et en ligne.
- ✓ Procédure d'accueil handicap (ADEO-H01) — Opérationnelle.
- ✓ Questionnaire de recueil des besoins (ADEO-H03) — Modèle et exemples remplis.
- ✓ Fiche réflexe du référent handicap (ADEO-H02) — Preuve de la formation des équipes.
- ✓ Réseau de partenaires (ADEO-H04) — Liste des contacts et conventions.
- ✓ Compte-rendus de suivi des apprenants en situation de handicap.
- ✓ Lettres de partenariat avec Cap Emploi et Agefiph (à obtenir si ce n'est pas déjà fait).

10. Contact et demandes spécifiques

Pour toute question ou demande liée à l'accessibilité :

Email : silvia@adeo-associes.fr

Téléphone : 04 77 59 37 85

Formulaire en ligne : *[Lien vers un formulaire de contact dédié]*

 *Nous répondons à toutes les demandes sous 48h ouvrées.*

Annexes

Modèle de questionnaire de recueil des besoins (ADEO-H03) — Disponible sur demande.

Liste complète des partenaires — Voir document ADEO-H04.

Procédure détaillée d'accueil — Voir document ADEO-H01.

Mentions légales

Confidentialité : Les informations recueillies sont traitées conformément au RGPD et ne sont pas communiquées à des tiers sans accord.

Durée de conservation : 5 ans (dossiers apprenants).

Responsable des données : Silvia DI PROSPERO - silvia@adeo-associes.fr.